



Le
Printemps
de la

TRADUCTION

Les traducteurs parlent aux lecteurs

Atelier « Traduire l'ancien et le moyen français »

Samedi 28 mai 2016 | 10h00 › 12h00

Avec Nathalie Koble

Le spectre des troubadours hante la poésie.

Le paradoxe de leur présence-absence tient à la question de la langue : presque morte et pas morte, presque tuée, la langue l'oc, le provençal, le « lemozi » s'enten encore, rarement, dans sa terre d'origine et se devine dans la Catalogne d'Espriu, de Foix ou de Brossa.

(...)

La langue perdue crée une distance exceptionnelle. Comme nulle part ailleurs l'amour de la langue, s'il tente de s'approprier cette poésie, dont le moteur unique est l'amour, se trouve devant elle comme devant un amour de loin.

Jacques Roubaud, *La Fleur inverse. Essai sur l'art formel des troubadours*, Paris, Les Belles-Lettres, 1986, p. 344-345.

La séance s'efforcera d'éprouver cette distance paradoxale à la langue perdue à partir d'un fragment du Dit de la rose de Christine de Pizan (14 février 1402).

Christine de Pizan (Venise, 1364-Poissy vers 1430)

Fille du médecin personnel du roi Charles V, Tommaso di Benvenuto da Pizzano, astrologue italien de grande renommée, Christine est arrivée en France à l'âge de 4 ans. Elle y fréquente la cour du "roi sage", y reçoit l'éducation d'une jeune fille de la noblesse (poésie et musique), mais se consacre aussi à l'étude (en français, en italien et en latin), encouragée par son père. Veuve d'Etienne Castel en 1390, qui lui laisse trois enfants, elle décide alors de vivre de sa plume. Son œuvre, en vers comme en prose, est considérable et intéresse tous les sujets : la vie amoureuse, l'histoire, l'éthique, la politique, la vie militaire. L'œuvre lyrique, d'une grande virtuosité, explore toutes les formes en vogue au tournant du siècle. Elle a notamment composé en vers un récit allégorique mis sous le patronage de la Saint-Valentin, *Le Dit de la rose*, écrit sous la protection du duc Louis d'Orléans dans le contexte de la querelle du Roman de la rose (éd. M. Roy, vol. II, 1891), première querelle féministe et premier débat littéraire en français.

Christine, habitée par un songe, y reçoit la visite d'une dame, Loyauté, qui lui enjoint de défendre l'honneur des femmes et d'instaurer l'Ordre de la Rose. Le texte mêle récit allégorique en vers et insertions lyriques.

Deux éditions sont disponibles et consultables en ligne :

> Œuvres poétiques de Christine de Pisan publiées par Maurice Roy, Paris, Firmin Didot pour la Société des anciens textes français, 1886-1896, 3 t. (ici t. 1, p. x-xi, 29-48 et 302).

> *Poems of Cupid, God of Love: Christine de Pizan's Epistre au dieu d'amours and Dit de la Rose; Thomas Hoccleve's The Letter of Cupid. Editions and Translations, With George Sewell's The Proclamation of Cupid Edited by Thelma S. Fenster and Mary Carpenter Eler*, Leiden et New York, Brill, 1990.

Ballade

Le dieu d'Amours par moy il vous presente
Ces roses ci de volenté entiere,
Cueillies sont de très loyal entente
Es beaulx vergiers dont je suis courtilliere.
Si vous mande qu'a très joyeuse chiere
Preigniez le don, mais c'est par convenant
Que desormais en trestoute maniere
Yrez l'onneur des dames soustenant.

Si veult qu'ainçoiz que nullui se consente
A recevoir la rose belle et chiere,
Qu'il face veu que jamaiz il n'assente
Blasme ou mesdit en nesune maniere
De femme qui son honneur tiengne chiere,
Et pour ce a vous m'envoye maintenant.
Si vouez tous qu'a parole pleniere
Yrez l'onneur des dames soustenant.

Chevaliers bons et tous de noble sente,
Et tous amans, c'est bien droit qu'il affiere
Qu'a ce veu ci vo cuer se represente;
Amours le veult, si n'y mettés enchiere,
Mais ne soit pas de volenté legiere,
Car a l'estat de vous appartenant;
Et si jurez que jusques a la biere
Yrez l'onneur des dames soustenant.

En disant ces balades cy
La deesse, sienne mercy,
Assist les couppes sur les tables.
Dedens ot roses odorables,
Blanches, vermeilles et trop belles,
Et cueillies furent nouvelles.
Et avecques ce presentoit
En beaulx rolez qu'elle gectoit
Ceste balade, qui recorde
Qu'Amours veult, qu'ainçois qu'on accorde
A prendre la jolie rose,
Que l'en face veu de la chose
Qui est en l'escript contenu
Et qu'il soit juré et tenu.
Et qui tout ce vouldra vouer
Et celle promesse advouer,
Hardiement preingne la rose
Ou toute douçour est enclose.

(Le Dit de la rose, Paris, Bibliothèque nationale de France, français 604)